



L'ÉCHO AUCALEUEN



AUTOMNE 2026 - N° 165

MOBILISONS-NOUS
POUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

OCTOBRE ROSE

DÉPISTÉ À TEMPS,
le cancer du sein
PEUT ÊTRE GUÉRI.

ATELIERS d'autopalpation



LE 23 OCTOBRE

DE 9H30 À 12H30
ET DE 13H30 À 16H30



DINAN

RUE DE LA VILLE GOUDELIN



LE 30 OCTOBRE

DE 9H30 À 12H30



EVRAIN

10 PLACE DE L'ÉGLISE



ATELIER D'UNE HEURE
SUR INSCRIPTION



10 PERSONNES
PAR ATELIER

Soutenir,
Prévenir,
Accompagner
CHAQUE GESTE
COMpte !

ATELIERS SUR INSCRIPTION



NOUS JOINDRE AU
02.96.87.64.61



OU PAR MAIL :
csi@le-connetable.com



INFORMEZ-VOUS
Le dépistage précoce
sauve des vies.



SOUTENEZ
Celles qui se battent
ont besoin de nous.



PARTICIPEZ
Aux événements et actions
près de chez vous.



ORGANISÉ PAR LE CSI DU CONNÉTABLE
EN ASSOCIATION AVEC LA LIGUE CONTRE LE CANCER



ENSEMBLE, SOYONS PLUS FORTS QUE LA MALADIE.
Prenons soin de nous, prenons soin des autres.



L'ÉDITO DU MAIRE |

Le Maire, Christophe OLLIVIER



Vous trouverez ci-dessous des extraits du discours prononcé à l'occasion de la cérémonie en mémoire d'Augustin Leguen, directeur de l'école communale de Quévert, assassiné le 2 août 1944 par les nazis dans le camp d'Aucaleuc.

« Nous commémorons sa mémoire dans une situation particulière, pleine d'incertitudes politiques internationales. Des guerres en Ukraine, au Proche et Moyen-Orient, écrasant des peuples sous les bombes, entraînant des crises économiques et une haine de l'autre et entre les peuples que des dirigeants politiques font naître et attisent.

Alors que comme le rappelait Jean Jaurès, il n'y a qu'une seule race : l'Humanité.

En 2014 lors de la première cérémonie, que nous organisons en commun avec Quévert, je soulignais qu'il nous fallait, à l'exemple d'Augustin, utiliser le dialogue contre l'obscurantisme et la haine.

Plus que jamais, il est nécessaire de rappeler que le dialogue, avec l'instruction, est une des conditions d'existence de la Démocratie, de la République et par conséquent de l'Humanité. Que notre devise Liberté, Égalité, Fraternité ne peut se concrétiser sans cette volonté de dialogue, sans cet accès pour tous à l'instruction ; qu'il faut se donner les moyens de faire vivre la devise républicaine, alors que les haines et l'intolérance resurgissent, haine de l'autre, du différent, de l'étranger, haine contre des peuples entiers.

Nous devons combattre pour éviter que ne revienne cette époque où la division et la haine fracturaient la société, déchirant même les familles et les foyers.

L'un des meilleurs moyens pour y parvenir c'est de permettre à nos jeunes générations d'avoir une instruction et une éducation de qualité. Pour cela, il faut renforcer l'encadrement des élèves, diminuer leur nombre par classe et offrir à tous un enseignement de qualité, au lieu de fermer des classes et des écoles communales, comme le prônent certains voulant instrumentaliser la baisse démographique.

Car nous faisons nôtre cette phrase de Danton :

« Après le pain, l'éducation est le premier besoin d'un peuple. »

Je tiens à revenir sur la situation météo que nous connaissons depuis plusieurs mois.

En particulier, concernant les réserves d'eau au niveau du département, les niveaux sont historiquement bas. Dans certaines retenues d'eau, puisque nous avons principalement des eaux de surface, nous sommes en dessous des plus bas niveaux des dernières années. Nous sommes actuellement sur un stock permettant 2 mois d'approvisionnement ; il va falloir plusieurs semaines de pluie pour faire remonter ces stocks.

Cela nous interpelle sur de nécessaires évolutions individuelles et collectives, dans le domaine de l'urbanisme par exemple, pour s'adapter à la chaleur et protéger la ressource en eau mais également agir en prévention pour la santé de la population.

Bon automne à tous.

SOMMAIRE

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS
DE CONSEILS MUNICIPAUX.....3

L'ACTION SOCIALE.....6

LES INFORMATIONS LOCALES....9

L'ENSEIGNEMENT.....17

LA VIE ASSOCIATIVE.....19

ET DEPUIS LA DERNIÈRE FOIS....21

LES DATES À RETENIR.....22

MÉMO.....23

Directeur de publication :
Le Maire, Christophe OLLIVIER

ISSN : 1143-5313

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

Le compte rendu intégral de chaque séance est disponible en mairie et sur le site de la mairie : www.aucaleuc.fr

SÉANCE DU 5 JUIN 2026

Présents : Christophe OLLIVIER, Maire, Jacques CHEVÉ, Samuelle RABASTE, Florian BOUCARD, Jean-François CAUDET, Jessica DELEPINE, Elisabeth MATHIEU, Carole LEBRETON, Christelle RABLAT, Christine RAFFRAY, Sabrina STUDER.

Absents représentés : Olivier MORRY ayant donné pouvoir à Christophe OLLIVIER, Morgane RENAULT-LE LAN ayant donné pouvoir à Jessica DELEPINE.

• Elections sénatoriales du 27 septembre 2026 : élections des délégués et suppléants communaux.

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs prévue le 27 septembre 2026. Il précise que la commune, au vu de l'effectif de son Conseil Municipal, doit élire 3 délégués et 3 suppléants.

Election des délégués : Il est procédé au vote à bulletin secret.

Monsieur Jacques CHEVÉ a obtenu 13 voix.

Monsieur Christophe OLLIVIER a obtenu 13 voix.

Madame Sabrina STUDER a obtenu 13 voix.

✓ Monsieur Jacques CHEVÉ, Monsieur Christophe OLLIVIER et Madame Sabrina STUDER sont proclamés délégués.

Election des suppléants : Il est procédé au vote à bulletin secret.

Monsieur Jean-François CAUDET a obtenu 13 voix

Monsieur Olivier MORRY a obtenu 13 voix

Madame Carole LEBRETON a obtenu 13 voix

✓ Monsieur Jean-François CAUDET, Monsieur Olivier MORRY et Madame Carole LEBRETON sont proclamés suppléants.

✓ **Approbation à l'unanimité.**

SÉANCE DU 9 JUILLET 2026

Présents : Christophe OLLIVIER, Maire, Jacques CHEVÉ, Florian BOUCARD, Jean-François CAUDET, Michel COLIN, Jessica DELEPINE, Jordan LELOUS, Elisabeth MATHIEU, Carole LEBRETON, Christelle RABLAT, Morgane RENAULT-LE LAN.

Absents représentés : Olivier MORRY ayant donné pouvoir à Jacques CHEVÉ, Sabrina STUDER ayant donné pouvoir à Jean-François CAUDET, Samuelle RABASTE ayant donné pouvoir à Christophe OLLIVIER, Christine RAFFRAY ayant donné pouvoir à Christelle RABLA.

• Rénovation de 12 luminaires d'éclairage public à la Harlais : proposition du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor.

Dans le cadre des travaux de renouvellement-renforcement du réseau Basse Tension (BT) à la Harlais engagés par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor (SDE 22) sur demande d'ENEDIS, il est proposé à la Commune de profiter de ces travaux pour procéder à une rénovation de l'éclairage public.

Le SDE 22 propose ainsi de rénover 12 luminaires dont 4 seront remplacés et raccordés dans le cadre du renouvellement du réseau BT.

✓ **Approbation à l'unanimité pour :**

- Le projet de rénovation de l'éclairage public (12 luminaires) à la Harlais pour un montant estimatif de 11 000 € TTC avec une **participation financière de la commune qui s'élève à 6 620,37 €.**

• **Convention d'occupation d'une partie de la parcelle B122 à la Harlais dans le cadre de l'implantation d'une installation radioélectrique (antenne relais) avec la société Phoenix France Infrastructures.**

Monsieur le Maire expose que la commune a été contactée par la société AXIONE, mandatée par BOUYGUES TELECOM il y a environ un an dans le cadre d'un projet d'implantation d'antennes relais sur la commune d'Aucaleuc.

Ce projet prévoit l'installation d'antennes relais par BOUYGUES TELECOM et SFR. ORANGE qui avait également contacté la commune un peu plus tard a été invité à s'associer au projet porté par BOUYGUES TELECOM. Ainsi, 3 emplacements sont bien prévus sur le projet de pylône, pour les 3 opérateurs.

Le dossier d'information (DIM) est à disposition en mairie d'Aucaleuc et mis en ligne sur le site internet de la Commune depuis le 11 juin. Dans un second temps, une demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable ou permis de construire selon les cas) devra être déposée en mairie d'Aucaleuc.

Monsieur le Maire précise qu'il sera possible de réaliser des mesures d'exposition après la mise en service de l'installation.

✓ **Approbation par 14 voix pour et une abstention** pour conclure une convention d'occupation du domaine public avec la société PHOENIX FRANCE INFRASTRUCTURES aux conditions suivantes :

- Emplacement mis à disposition : au fond de l'ancien terrain de foot derrière les anciens vestiaires à la Harlais
- Durée de la convention : 12 ans
- Redevance annuelle : 5000 € toutes charges éventuelles incluses.
- Révision annuelle : redevance augmentée de 2% par an.

• **Dinan Agglomération : points d'actualité.**

Carte scolaire :

Lors de la dernière conférence des Maires du 6 juillet, le Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale a fait comprendre qu'au vu de la baisse des effectifs dans les écoles primaires prévue dans les prochaines années, non seulement des classes mais aussi des écoles risquent de fermer. De leur côté, les élus souhaitent tous garder un service public de proximité avec leur école.

Pacte de gouvernance :

Dinan Agglomération a décidé de créer 11 commissions thématiques couvrant les grandes politiques publiques de l'Agglomération. Chaque commune disposera de 5 sièges au total répartis sur 5 commissions (sauf Dinan qui aura 2 élus par commission).

SÉANCE DU

23 SEPTEMBRE 2026

Présents : Christophe OLLIVIER, Maire, Jacques CHEVÉ, Olivier MORRY, Samuelle RABASTE, Florian BOUCARD, Jean-François CAUDET, Michel COLIN, Jordan LELOUS, Elisabeth MATHIEU, Carole LEBRETON, Christelle RABLAT, Christine RAFFRAY, Morgane RENAULT-LE LAN, Sabrina STUDER.

Absents représentés : Jessica DELEPINE ayant donné pouvoir à Morgane RENAULT-LE LAN.

• **Solidarité avec les communes sinistrées suite aux incendies de l'été 2026 : subvention exceptionnelle au fond de soutien ouvert par l'Association des Maires de France (AMF).**

Des incendies d'une intensité exceptionnelle se sont déclarés en France, ont ravagé près de 115 000 hectares, et nécessité l'évacuation de nombreuses communes, provoquant une catastrophe humaine, sociale, environnementale et économique.

Face à ce drame, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) appelle les communes et les intercommunalités de France

à apporter, au plus vite, un soutien financier aux opérations d'urgence en cours ou en préparation, ainsi qu'à la longue phase d'accompagnement nécessaire.

✓ **Approbation à l'unanimité pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 €** à l'Association des Maires de France, à qui il reviendra de reverser ce don aux collectivités sinistrées.

● Désignation des référents déontologues pour les élus :

Monsieur le Maire présente le dispositif proposé :

Tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local.

Les missions de référent déontologue sont exercées en toute indépendance et impartialité par des personnes choisies en raison de leur expérience et de leurs compétences.

Désignation des référents déontologues :

- M. Jean SIRINELLI, Professeur des universités,

- Mme Armelle BOTHOREL, Maire honoraire de La Méaugon, ancienne Présidente de l'AMF 22,

✓ **Approbation à l'unanimité.**

● Rapport 2025 d'activités et de développement durable de Dinan Agglomération.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que Dinan Agglomération a adressé son rapport d'activités et de développement durable 2025.

Les collectivités territoriales et leurs groupements de plus de 50 000 habitants doivent produire chaque année un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le

fonctionnement de leur collectivité, les politiques qu'elles mènent sur leur territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Le rapport 2025 est ainsi présenté à l'assemblée délibérante.

✓ **Le conseil municipal prend acte du rapport.**

● Rapport 2025 du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de Dinan Agglomération.

Monsieur le Maire explique que ce rapport a un double objectif : d'une part, rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ; et d'autre part, de permettre l'information des usagers sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les usagers des enjeux de la prévention et du tri des déchets.

Ce document réglementaire doit être tenu à la disposition du public et doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal.

Le rapport 2025 est ainsi présenté à l'assemblée délibérante.

✓ **Le Conseil Municipal prend acte du rapport.**

● Information concernant l'ALSH de Quévert.

Monsieur le Maire explique que la commune de Quévert a pris contact fin mai 2026 avec notre Commune d'Aucaleuc afin d'évoquer la proposition de souscrire à une « convention de participation financière au fonctionnement de l'ALSH de Quévert ».

Depuis toujours l'ALSH de Quévert qui est un « ALSH communal » a accueilli des enfants d'Aucaleuc sans convention, ce qui signifiait qu'en cas de dépassement de la jauge d'enfants au sein de l'ALSH, des enfants d'Aucaleuc préalablement inscrits pouvaient se voir finalement refuser leur inscription.

Cette convention permettrait de réserver un certain nombre de place pour les enfants d'Aucaleuc selon la moyenne de fréquentation établie par la commune de Quévert. Le coût de la journée serait facturé 16,50 € par enfant et par jour, soit une convention qui s'élèverait

à 6 105 € pour l'année scolaire 2026-2027, ce qui représente plus de 1 % du budget communal.

Monsieur CHEVÉ Jacques, adjoint aux finances, explique que la commune n'ayant pas prévu le coût de cette convention au budget 2026, la convention ne pourra pas être souscrite cette année, et que pour les années suivantes, il faudra revoir la question.

Pour cette année scolaire et sans souscription à la convention, la commune de Quévert accueille tout de même les enfants qui étaient déjà inscrits mais refusera dorénavant toutes les nouvelles demandes.

M. CHEVÉ ajoute enfin que les familles d'Aucaleuc sont orientées vers les ALSH intercommunaux gérés par Dinan Agglomération, il en existe 5, à Corseul, Plélan-le-Petit, Maignon, Plouër-sur-Rance et le Quiou auquel tout le monde contribue déjà financièrement.

● Dinan Agglomération : points d'actualité.

Élection des membres des commissions thématiques prévue au conseil communautaire du 28 septembre :

- M. CHEVÉ Jacques, commission finances et administration générale.
- M. OLLIVIER Christophe, commission développement économique, formation, emploi et agriculture.
- M. BOUCARD Florian, commission environnement, transitions et GEMAPI.
- Mme RABLAT Christelle, commission culture, citoyenneté et conseil de développement.
- M. CAUDET Jean- François, commission sport et jeunesse.

L'ACTION SOCIALE |

• SOLIGUIDE

Soliguide est une plateforme en ligne qui référence les lieux et services utiles, près de chez vous.

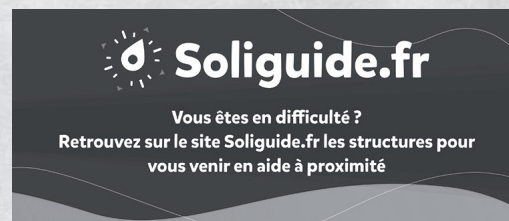
Classés par thématiques (alimentation, santé, bien-être, emploi, hébergement, accueil...), les services dont vous avez besoin sont accessibles via une recherche dans le moteur de recherche.

Vous pourrez ainsi contacter les structures sociales d'urgence et d'autres services tels que des permanences juridiques, des bagageries, des cours de français, etc., qui pourront répondre à votre besoin et vous aider.

Traduit en plusieurs langues (anglais, arabe, russe, espagnol, roumain, géorgien, persan...), ce guide est gratuit et anonyme, vous n'aurez pas besoin de donner vos coordonnées.

Cet outil a été construit en collaboration avec les acteurs territoriaux de la santé, de la solidarité et les personnes concernées par ce service.

Cette plateforme est disponible sur le site du Département des Côtes-d'Armor ou via une application à télécharger.



• DISPOSITIF " MON SOUTIEN PSY "

C'est un dispositif permettant l'accès à 12 séances remboursées chez un psychologue partenaire pour les personnes en souffrance psychique.

La séance coûte 50 € (remboursé à 60% par l'assurance maladie) et est accessible dès 3 ans.

Pour qui ?

Ce dispositif est prévu pour les personnes souffrant :

- D'anxiété généralisée ou situationnelle,
- De stress chronique, de troubles d'adaptation,
- De détresse psychique liée à un événement de vie difficile (maladie, chômage, deuil, rupture...),
- De dépression légère à modérée,
- De troubles du comportement alimentaire sans critère de gravité immédiat.

Sous 3 conditions :

- Avoir un médecin qui oriente le patient vers un psychologue partenaire de ce dispositif.
- Consulter un psychologue inscrit dans ce dispositif.
- Réaliser une séance d'entretien d'évaluation avec ce psychologue avant de commencer ce suivi.

Comment ?

- Vous en parlez à un médecin ou une sage-femme. S'il n'y a pas de signes d'urgence, ils vous orienteront vers un psychologue partenaire.
- Vous contactez directement un psychologue partenaire qui vous donnera un rendez-vous.

Plus d'infos et listes des psychologues partenaires sur le site : www.info.gouv.fr

• DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

**DÉPISTAGE
DESCANCERS**
Centre de coordination
Bretagne

Le cancer du col de l'utérus : des solutions pour l'éviter

Chaque année en France, le cancer du col de l'utérus touche des milliers de femmes et provoque encore plus de 800 décès. Pourtant, il fait partie des cancers que l'on peut éviter grâce à la prévention.



Un virus très courant, mais pas une fatalité

Le cancer du col de l'utérus est causé dans 99 % des cas par le papillomavirus humain (HPV).

Ce virus est très répandu : la plupart des femmes y seront exposées au cours de leur vie.

Dans la majorité des cas, l'organisme l'élimine naturellement.

Mais parfois, il persiste... et peut entraîner des lésions qui évoluent lentement vers un cancer.

Bonne nouvelle : **il est possible d'agir avant.**

La meilleure combinaison pour se protéger :

☒ Se faire vacciner

La vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) permet de prévenir les infections à l'origine des lésions précancéreuses.

Elle est recommandée dès l'âge de 11 ans, chez les garçons comme chez les filles, avec deux doses entre 11 et 14 ans (vaccin Gardasil 9). Elle reste possible jusqu'à 26 ans, en 3 doses. Plus la vaccination se fait tôt, plus elle est efficace.

Se faire vacciner, c'est se protéger efficacement et durablement.

☒ Se faire dépister

Le frottis de dépistage régulier permet de détecter précocement des anomalies cellulaires ou la présence du virus HPV, avant qu'un cancer ne se développe. Il peut être réalisé par un gynécologue, **un médecin généraliste, un biologiste ou une sage-femme**. Recommandé entre 25 et 65 ans, il fait l'objet d'une invitation par votre caisse d'Assurance Maladie et est pris en charge à 100 %, sans avance de frais.

Se faire dépister régulièrement, c'est agir tôt pour éviter un cancer.

Pensez dès aujourd'hui à votre santé de demain !

Prenez rendez-vous avec votre professionnel de santé.

Parlez-en autour de vous.

Pour plus d'informations, contactez l'antenne
du CRCDC Bretagne la plus proche de chez vous

Côtes d'Armor

02.96.60.83.00

✉ antenne22@depistage-cancer.bzh

Finistère

02.98.33.85.10

✉ antenne29@depistage-cancer.bzh

Ille-et-Vilaine

02.99.30.40.10

✉ antenne35@depistage-cancer.bzh

Morbihan

02.97.40.29.39

✉ antenne56@depistage-cancer.bzh

Notre site internet
depistage-cancer.bzh



- PRÉVENTION DU SUICIDE

NUMÉRO NATIONAL DE PRÉVENTION DU SUICIDE

3114

Écoute professionnelle
et confidentielle
24h/24 · 7j/7
Appel gratuit

www.3114.fr



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

- CLSPD

Pour ce nouveau mandat, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance prévoit de travailler sur quatre grands axes qui seront :

- Les violences intrafamiliales,
- Les addictions,
- Les discriminations et la radicalisation,
- La tranquillité publique.

Des groupes de travail regroupant les professionnels agissant dans ces différents cadres se tiendront régulièrement.

C'est dans le cadre des violences intrafamiliales, par exemple, que nous avons pu créer des logements d'urgence pour les victimes de ces violences.



LES INFORMATIONS LOCALES |

• L'ÉTAT CIVIL

Décès :

- Le 16 juillet 2026, Monsieur Serge ROUILLÉ
Deux autres décès sont survenus sur la commune cet été.

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles.

Naissances :

La commune est heureuse d'avoir connu deux naissances cet été :

- Warren LERAY AVIZE né le 29 juillet 2026

- Cirta ILLOURMANE née le 30 août 2026

La municipalité félicite les parents et leur adresse tous ses vœux de bonheur !

Mariages :

- Le 20 juin 2026 : Antoine MICHEL-MAHE et Gwendoline CLOS-MARSY

- Le 8 août 2026 : Maxime FIAU et Gwendoline MAUGIS

- Noces de diamant (60 ans de mariage) : René et Maryvonne DURAND ont renouvelé leurs vœux le 5 septembre 2026.

- Noces de perle (30 ans de mariage) : Christophe et Annie PRESCHOUX ont renouvelé leurs vœux le 4 juillet 2026.

Nous adressons toutes nos félicitations aux mariés !

• LES AUTORISATIONS D'URBANISME

• LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES :

6 Le Vieux Bourg - Pose d'une pergola

11 Le Vieux Bourg - Pose d'un portail

15 Lotissement le Castel d'Anne - Pose de clôtures, d'un portail et d'un portillon

4 La Croix Carrée - Changement d'ouvertures, pose d'une clôture et d'un portail

4 La Croix Carrée - Ravalement de façade

4 La Croix Carrée - Construction d'une terrasse en bois sur pilotis en extension de la maison

40 Le Vieux Bourg - Transformation d'une partie d'un garage en pièce de vie

8 Le Vieux Bourg - Transformation d'un garage en pièce de vie

8 Le Vieux Bourg - Remplacement de la porte d'entrée

40 Le Vieux Bourg - Remplacement des menuiseries et des fenêtres de toit, création d'une fenêtre de toit

8 Le Vieux Bourg - Pose de deux fenêtres de toit

29 La Harlais - Remplacement d'un portail

2 Le Vieux Bourg - Pose d'une clôture et d'un portail

PERMIS DE DÉMOLIR :

40 Le Vieux Bourg - Démolition d'un bâtiment en tôle

Pour toute question relative à des travaux, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie par téléphone ou directement en mairie aux horaires d'ouverture.



LES JEUNES À L'HONNEUR : DES DISPOSITIFS POUR DÉCOUVRIR, S'ENGAGER ET CONSTRUIRE SON AVENIR.

1. LE PASS CULTURE : LA CULTURE À PORTÉE DE MAIN !

Cinéma, livres, concerts, spectacles, musées, pratique artistique... Le Pass Culture permet aux jeunes de découvrir de nombreuses activités culturelles, de faire de nouvelles découvertes et de profiter des offres proposées près de chez eux.

Accessible dès 15 ans grâce à une application gratuite, le dispositif propose des offres gratuites dès 15 ans et un crédit individuel à partir de 17 ans :

- À 15 et 16 ans : accès à des offres culturelles gratuites.
- À 17 ans : 50 € de crédit pour financer des activités et sorties culturelles.
- À 18 ans : 150 € de crédit, utilisables jusqu'à la veille des 21 ans.

Un complément de 50 € peut également être accordé à certains jeunes de 18 ans, sous conditions de ressources ou de handicap.

Comment en profiter ? Il suffit de télécharger gratuitement l'application Pass Culture sur son smartphone ou de consulter la plateforme en ligne, puis de créer son compte pour accéder aux offres et aux crédits auxquels on peut prétendre.

Plus d'informations : pass.culture.fr

2. LE SERVICE CIVIQUE : S'ENGAGER ET GAGNER EN EXPÉRIENCE.

Le Service Civique permet aux jeunes de s'investir dans une mission d'intérêt général, par exemple dans les domaines de la solidarité, de l'environnement, du sport, de la culture ou de l'éducation.

Ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans en situation de handicap, il permet de découvrir un nouvel environnement, de développer ses compétences et de vivre une expérience enrichissante tout en étant accompagné.

Découvrir les missions : service-civique.gouv.fr

3. LE PASS'ENGAGEMENT : DONNER DE SON TEMPS, FAIRE LA DIFFÉRENCE.

Le Pass'Engagement propose aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager bénévolement dans une association costarmoricaine ou un centre social sur une action visant à rendre service aux personnes (solidarité, jeunesse, personnes âgées, aide aux devoirs...). En échange de cet engagement (2 heures minimum par semaine), un financement est accordé pour soutenir un projet personnel et/ou professionnel octroyant une bourse pouvant aller jusqu'à 1 200 €.

Téléchargez votre dossier de candidature sur cotesdarmor.fr ou caf.fr



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

BIENTÔT 16 ANS? PENSEZ AU **RECENSEMENT**



OBLIGATION LÉGALE

POUR QUI ?

Tous les Français âgés de 16 ans

POUR QUOI ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en **JDC**
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

COMMENT ?

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr



+ d'infos ici



INSTAGRAM
@armees.jeunesse



LINKEDIN
Direction du service national
et de la jeunesse



X
@DSNJeunesse



YOUTUBE
@SGArmees

Parc naturel régional

Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude



Ancien camp militaire : 70 hectares d'espaces naturels gérés par le Parc

Concilier production d'énergies renouvelables, préservation de la nature et des paysages et ouverture progressive au public, c'est le défi de ce projet issu d'une concertation entre l'entreprise IEL et les acteurs locaux.

Sur le site, le syndicat du Parc naturel régional assure la gestion et le suivi de la biodiversité, en partenariat avec l'exploitant. Plusieurs actions ont déjà été menées en ce sens : libre évolution des boisements, restauration des zones humides, développement de prairies fleuries et pâturage de moutons, notamment sous les panneaux solaires... et bientôt, restauration du ruisseau des Vaux du Moulin.

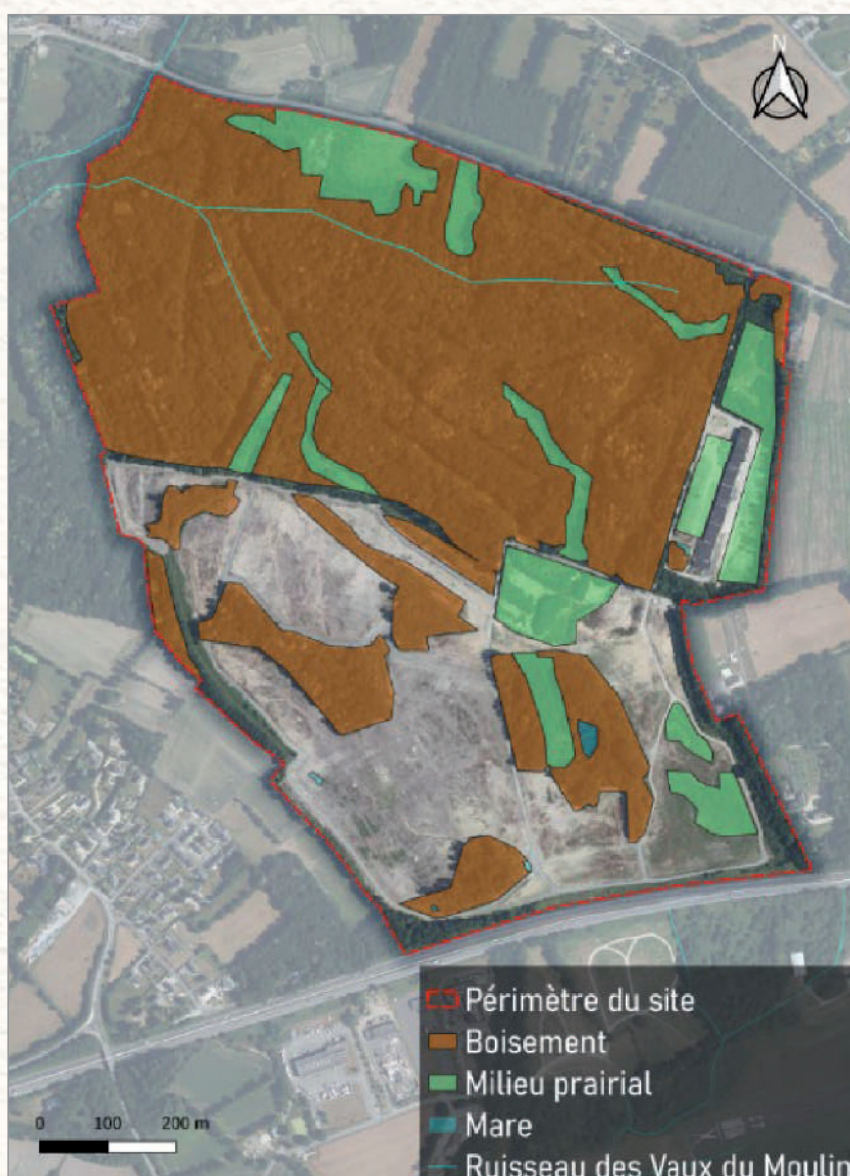
Des suivis naturalistes sont également réalisés afin d'observer l'évolution de la biodiversité et d'ajuster, si nécessaire, les mesures de gestion mises en place.

Rappelons que, par le passé, le Camp d'Aucaleuc avait été fortement altéré, remblayé et abîmé. Aujourd'hui, sur les 100 hectares que compte le site, 70 sont dédiés aux espaces naturels.

Et le site sera aussi rouvert progressivement au public grâce à une voie douce permettant de relier, à pied ou à vélo, le bourg d'Aucaleuc à Dinan. Un sentier d'interprétation et des visites accompagnées* permettront aussi de mieux comprendre les enjeux liés au site.

* Visites complètes pour 2026 - Prochaines visites à venir en 2027.

Article rédigé par le Parc naturel régional.



• LA FAUNE DU PNR



Bouvreuil pivoine



Lézard vivipare



Linotte mélodieuse



Pic épeiche



Matre des pins



Couleuvre helvétique



Grenouille rousse

Le samedi 26 septembre 2026, la ferme solaire d'Aucaleuc a ouvert ses portes au public à l'occasion de son inauguration.

Plus de 350 personnes ont participé à cette journée et ont pu découvrir le fonctionnement de la centrale ainsi que les différentes actions menées sur le site.

Accompagnés par les collaborateurs d'IEL, les visiteurs ont pu se promener au cœur de la centrale et découvrir ses différents aménagements.

Tout au long du parcours, ils ont pu échanger avec David Guyon, éleveur ovin intervenant sur le site, Christophe Eggert, écologue de Fauna Consult, ainsi qu'avec les représentants du Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude. Ces échanges ont permis de présenter les choix réalisés pour concilier production d'énergie renouvelable, activité agricole et préservation de la biodiversité.

Un stand équipé de casques de **réalité virtuelle** permettait également aux visiteurs de découvrir la centrale de manière immersive, en parcourant virtuellement le site tout en restant confortablement assis.

L'association Énergie Solidaire, engagée dans la lutte contre la précarité énergétique, était également présente pour présenter ses actions. La ferme solaire d'Aucaleuc contribue au financement de cette association, permettant ainsi d'associer production d'énergie renouvelable et solidarité envers les ménages en situation de précarité énergétique.

Cette journée a enfin marqué le lancement de la **campagne d'épargne citoyenne** fléchée vers la ferme solaire d'Aucaleuc, en partenariat avec la plateforme bretonne Gwenneg.

La campagne est désormais ouverte et accessible directement sur le site internet de Gwenneg : <https://gwenneg.bzh/blog/investir-dans-la-ferme-solaire-aucaleuc/>

Article rédigé par l'exploitant du site, l'entreprise IEL.



• RUISSEAU DES VAUX DU MOULIN

Travaux de restauration du ruisseau des Vaux du Moulin

Depuis quelques années déjà, au niveau du chemin de randonnée du Ruet, le ruisseau des Vaux du Moulin « divaguait » dans une parcelle mitoyenne. En effet, suite à des épisodes pluvieux de plus en plus violents, le cours d'eau avait quitté ce tracé que l'homme lui avait assigné, pour aller rejoindre les points bas du paysage, occasionnant ainsi une érosion importante du sol.



« Divagation » du cours d'eau dans la parcelle (janvier 2026)



Erosion en cours de la parcelle (mars 2026).

C'est la raison pour laquelle, en accord avec la Mairie et les propriétaires concernés, Dinan Agglomération a souhaité mettre en place une solution fondée sur la nature : la rivière a été réinstallée dans les points bas de la vallée. Cette solution ambitieuse permet de redonner un fonctionnement naturel au cours d'eau qui sera plus résilient face au changement climatique.



Cours d'eau après travaux (juillet 2026).

Montant des travaux : 18 000 € TTC financés par Dinan Agglomération et ses partenaires financiers : Agence de l'Eau Loire Bretagne, Conseil Départemental et Région Bretagne.

Article rédigé par Dinan Agglomération.

• LA VIE DE L'ÉCOLE



Ça y est, la rentrée est passée !

Et elle s'est très bien déroulée à l'école publique d'Aucaleuc. Comme chaque année, l'Amicale Laïque avait préparé un café pour les parents le matin de la rentrée : ce petit moment tout simple, mais qui demande de l'implication et de l'organisation, est toujours très apprécié pour démarrer l'année dans la bonne humeur.

Côté équipe, on accueille Madame Bruand, qui enseigne cette année en CE1-CE2.

L'école compte 84 élèves.

Du côté des arts:

Dès la première semaine, les classes de GS-CP et de CE1-CE2 sont allées voir l'exposition Dubuffet à Dinard. Une belle entrée en matière pour l'année qui commence, et ce n'est qu'un début : un projet musique se prépare avec Le Kiosque pour le premier trimestre 2027, pour les élèves jusqu'au CE2. Les CM1-CM2, eux, vont vivre un projet ambitieux, cofinancé par la DRAC, en partenariat avec Théâtre en Rance et la compagnie Naïko, basée à Rennes.



Le sport, la lecture, et tout le reste :

Les enfants vont aussi bouger cette année, avec des rencontres USEP, l'apprentissage de la voile pour les plus grands, et un projet laser-run monté avec Dinan Agglo.

L'école s'est aussi inscrite aux Petits Champions de la Lecture, et un podcast va voir le jour avec la circonscription de Dinan Sud.

N'oublions pas la randonnée, dès la Petite Section, et quelques moments festifs qui viendront rythmer l'année.

Bref, l'année s'annonce riche en actions enthousiasmantes pour tous ! Nous vous en dirons plus au fil des prochains numéros.

• CMA FORMATION DINAN-AUCALEUC

RESULTATS DES EXAMENS TOUTES FILIERES 2026

Filières	Diplômes	% de réussite par diplôme
Hôtellerie Restauration	CAP Commercialisation et service en HCR	73%
	CAP Cuisine	100%
	CQP Crêpier	100%
Boulangerie Pâtisserie	CAP Boulanger	100%
	CAP Pâtissier	96%
	Bac Pro Boulanger Pâtissier	100%
Commerce Distribution et Vente	CAP Equipier polyvalent du commerce	100%
	Bac pro Métiers du commerce et de la vente	89%
Bien-être	CAP Métiers de la coiffure	100%
	BP Coiffure	100%
Soins des animaux	CTM Toilettage canin et félin	92%
	BTM Toilettage Canin et félin	75%
Bois	CAP Menuisier installateur	100%
	CAP Menuisier Fabricant (en 1 an)	100%
Techniques graphiques	CAP Signalétique et décors graphiques	90%
Carrosserie	CAP Peintre automobile	90%
	CQP Peintre confirmé (2026)	100%
	CAP Carrossier automobile	100%
	TFP Carrossier Peintre (2026)	100%
	Bac Pro carrossier peintre automobile	100%
Maintenance VTR	CAP Maintenance VTR	90%
	Bac Pro Maintenance VTR	95%
	BTS Maintenance VTR	63%
	TFP CVPRA 2025	78%
	TFP TEAVUI 2025	64%

RENTREE 2026 :

A ce jour, ce sont 711 jeunes qui ont fait leur entrée au CFA.

Des places sont encore disponibles dans certaines sections :

- CQP Crêpier
- CAP Pâtissier en 1 an
- CAP Menuisier fabricant en 1 an
- CAP Signalétique et décors graphiques
- BP Coiffure
- TFP (Titre à Finalité Professionnelle). Conseiller de vente en pièces de rechange et accessoires

Les inscriptions sont toujours possibles jusqu'à fin octobre, nous accompagnons les candidats pour trouver leur entreprise. Des offres d'alternance sont aussi disponibles sur le site internet du CFA : cma-formation-bretagne.fr

MERCREDIS DE L'APPRENTISSAGE :

Les mercredis de l'apprentissage « tous métiers » reprendront à partir du mois de novembre.

Pour y participer, il est obligatoire de s'inscrire sur le site internet cma-formation-bretagne.fr, ou par téléphone auprès de Madame Gomez ou de Madame Legrand au 02 96 76 27 37.

DU NOUVEAU POUR NOS APPRENTIS INTERNES :

En juillet, les portes de notre internat se sont définitivement fermées.

Depuis la rentrée, nos internes ont rejoint « La Voie Lactée », la nouvelle résidence Habitat jeunes gérée par l'Association Steredenn. Ils seront logés dans des studios prévus, dans la grande majorité, pour 2 personnes. Cette résidence moderne et sécurisée, située à Taden, offrira à nos jeunes un environnement calme et verdoyant. Des espaces de vie et activités divers leur seront proposés.

PORTES OUVERTES 2026 - 2027

Samedi 5 décembre 2026 et samedi 23 janvier 2027.

LA VIE ASSOCIATIVE |

• AMICALE LAÏQUE

L'année 2025-2026 s'est terminée après une très belle fête d'école.

Petits et grands ont pris plaisir à travers nos traditionnelles activités, tout en partageant galettes-saucisses et crêpes réalisées sur place grâce à la présence d'un crêpier.

Pour la rentrée 2026-2027, l'amicale a proposé son pot d'accueil pour les élèves, les parents et le personnel de l'école le jour de la rentrée. Une occasion, pour chacun de se retrouver autour de viennoiseries et de boissons.

Le 11 septembre à 20h, l'amicale laïque a organisé son **assemblée générale** durant laquelle, les membres présents ont pu élire le nouveau bureau, qui se compose de :

- Président : GEFFROY Eric
- Vice-Président : SALAUN Alexandre
- Trésorière : ANTOINE Alexandra
- Secrétaire : LEECH Angélique
- Secrétaire Adjointe : DESBOIS Léa



Lors de la première réunion, les idées pour les actions de l'année seront présentées et développées.

Nous pouvons déjà vous proposer une vente de gâteaux BIJOU à venir (date précise restant à définir au moment de la rédaction de l'article).

Les adhésions sont toujours ouvertes, rejoignez-nous !

Contacts et informations :

amicale.aucaleuc@outlook.fr - 06 25 58 39 88

Facebook : L'AMICALE LAIQUE AUCALEUC

Boîte aux lettres à côté du panneau d'affichage de l'école.

• CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié a poursuivi ses marches cet été et vous donne rendez-vous les lundis et jeudis à partir de 14h sur le parking de la salle polyvalente (covoiturage pour les destinations).

Tous les mercredis à partir de 14h, des jeux de cartes et de société sont organisés à la salle polyvalente.

Vous êtes les bienvenus ! Venez nombreux !

Pour toute information, merci d'appeler Madame Joëlle RICHARD au 06 36 69 26 72.



• OSCALOC

Un grand « merci » à vous tous, bénévoles, marcheurs, coureurs et cyclistes.

Vous avez été 140 à participer à la 6^e édition des N'Auctambules du Ruet. Nous remettons un chèque de 1000 € à l'association « Nos Limites » que nous aidions cette année.



• GYM POUR TOUS

Les cours ont repris sous la direction de Kimy, coach diplômée.

À travers le sport, elle nous aide à atteindre un bien-être physique, mental et à gagner en souplesse. Renforcement musculaire, étirements, travail cardiovasculaire, relaxation, détente et bien-être sont au programme. Une quinzaine de personnes était présente pour la reprise le mardi 1^{er} septembre. Il reste de la place.

Les cours ont lieu tous les mardis de 19h30 à 20h30 à la salle polyvalente. Inscriptions avant ou après le cours.

• SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de chasse d'Aucaleuc ouvre sa nouvelle saison 2026-2027.

BUREAU 2026-2027 :

PRÉSIDENT : RENAUDIN Pascal

VICE-PRÉSIDENT : GRANDIN Jonathan

TRÉSORIER : GRANDIN Jean-Jacques

TRÉSORIER ADJOINT : PIQUET Jean-Yves

SECRÉTAIRE : MÉNARD Hubert

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue le dimanche 6 septembre 2026, l'occasion de faire le bilan de la saison passée et d'organiser la nouvelle saison à venir.



Il sera procédé à 9 lâchers de gibier sur la commune au cours de la saison 2026-2027.

La société organisera 13 battues du 20 septembre au 10 janvier, puis tous les dimanches du 18 janvier au 31 mars 2027.

Notre ball-trap annuel se déroulera courant mai 2027 (date à déterminer).

Bonne saison de chasse.

En Saint-Hubert, le Président.

• ÉCLAIREURS DE FRANCE

Un été à la rencontre de...

Le groupe éclaireur.ses de France a pu proposer 2 camps d'été entre la fin juillet et le début août pour les enfants.

D'un côté, les plus grands (15-18 ans) sont partis en Allemagne à Kassel (centre) pour participer au BULA un rassemblement scout allemand et international.



Ils étaient une douzaine de jeunes et une adulte partis en train pour 2 semaines de rencontres, d'étonnements, et de chants allemands. Un excellent souvenir à partager lors de l'APL de cet automne.

Les plus jeunes sont repartis à Kerjust dans le Morbihan pour la deuxième année consécutive. Après 5 jours de découvertes, le camp a dû être interrompu du fait des risques d'incendie dans le département. Loin d'être abattus, certains ont prolongé la semaine suivante avec quelques jours de place avec les parents.

Après un été sur les routes, nous nous sommes réunis le dimanche 13 septembre pour accueillir de nouvelles familles, se retrouver et envisager les projets de l'année.

Nous pensons accueillir entre 40 et 50 enfants cette année et recherchons toujours des encadrants ayant le BAFA ou un équivalent pour s'engager bénévolement. Stagiaires acceptés.

Si vous êtes intéressés, contactez-nous par mail à l'adresse dinan@eedf.fr ou par téléphone au 07 45 22 35 91.

• HANDISPORT LOISIRS

Encore une belle moisson pour Handisport Loisirs Aucaleuc !

Du 25 au 28 juin dernier, les championnats de France de Boccia se sont déroulés à BRUZ et Luc HAMONIAUX a terminé à la seconde place. Félicitations !

Nous vous rappelons que notre association qui pratique la boccia et la sarbacane est ouverte à tous, notamment aux personnes en perte légère d'autonomie.

N'hésitez pas à venir passer un moment ludique tous les lundis de 15h à 18h à la salle polyvalente d'Aucaleuc.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter au 06 24 11 37 91.



• FESTIVITÉS

Retour sur les festivités printemps-été à Aucaleuc : entre poésie, musique et arts de la rue.

La saison printemps-été à Aucaleuc a été marquée par de très beaux moments de partage et de convivialité, réunissant un public toujours aussi nombreux.



« Orphée aux Animaux » :

Le mercredi 3 juin, le public a pu assister à un conte philosophique et poétique mis en musique. Sur scène, les jeunes élèves de l'école de musique Le Kiosque ont offert une remarquable prestation. Musiciens et chorale d'enfants ont mêlé leurs voix et leurs instruments pour transporter l'assemblée dans un univers doux et mélodieux. Un grand bravo à ces jeunes talents ainsi qu'à leurs enseignants pour leur investissement !

Théâtre en Rance :

Du rire et de la jonglerie avec « *Tobôggan* ».

Le mardi 21 juillet, la commune accueillait également Théâtre en Rance.

La compagnie *Le Long Raccourci* y a présenté son spectacle tout public « *Tobôggan* », mêlant jonglerie de bâtons, manipulations de boîtes et musique en direct. Devant une foule attentive et familiale rassemblée en plein air, les artistes ont questionné la place du jeu et du sérieux chez les adultes, prouvant avec humour et virtuosité que l'on peut s'amuser à tout âge.



Merci à toutes et à tous pour votre présence qui fait vivre la culture et la vie associative de notre commune !

● CÉRÉMONIE EN MÉMOIRE D'AUGUSTIN LEGUEN

Le 2 août 2026, comme chaque année depuis 2014, Auceleuc et Quévert se sont réunies pour rendre hommage à Augustin Leguen, directeur de l'école de Quévert, assassiné le 2 août 1944 par les nazis.

En présence d'élus, d'habitants et d'une importante délégation de l'Union Nationale des Combattants, la cérémonie s'est tenue devant la stèle érigée à sa mémoire.

Christophe Ollivier a rappelé les circonstances tragiques de sa disparition à l'issue d'une action incontrôlée de résistants, venant de Dinan, dans le bourg de Quévert contre des soldats allemands, entraînant des représailles de ceux-ci.

Cet hommage annuel est aussi l'occasion de rappeler l'importance de l'éducation, de la tolérance, de la transmission et de l'engagement pour défendre les valeurs de la République.

Plus de 80 ans après, la mémoire d'Augustin Leguen demeure un symbole des valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, que nous devons continuer à transmettre aux générations futures.



LES DATES À RETENIR

Plus d'infos sur le site www.aucaleuc.fr onglet « vie locale » rubrique « dates à retenir »

NOVEMBRE

Mercredi 11	Cérémonie de l'Armistice 1918 Monument aux Morts - 10h30
Dimanche 15	Repas des aînés Salle polyvalente - 12 h

JANVIER

Samedi 9 janvier	Voeux du Maire Salle polyvalente - 18h30
------------------	--

MÉMO |

• LA MAIRIE ET LES ÉLUS



2 rue de la Mairie
Tél. 02 96 39 40 68
Mail : mairie.aucaleuc-22@orange.fr
Site : www.aucaleuc.fr

• LES NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie : 17

Brigade de Dinan : 02 96 87 74 00

SAMU : 15

Pompiers : 18

URGENCES MÉDICALES

Service des urgences :

Centre hospitalier René Pleven de Dinan
74 rue Chateaubriand

Maison médicale de garde :

Pour une consultation urgente le week-end
Le samedi de 14h à 23h
Le dimanche de 8h à 23h
74 rue Chateaubriand
Parking principal à côté de l'entrée
des urgences (portail blanc)
Tél. 02 96 85 78 44

Pharmacie de garde : 32 37 (numéro payant)

Défibrillateurs sur la commune :



- Rue de la Mairie
(dans le local technique au niveau de
l'école - renforcement sur la rue de la
Mairie)
- À la salle polyvalente
(à côté du local technique / local EDF)

Horaires :

Lundi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30

Mercredi : 9h - 12h30

Vendredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30

Permanences :

Maire : sur rendez-vous

Adjoints : sur rendez-vous

Action Sociale : sur rendez-vous

Pour les prises de rendez-vous, merci de contacter
le secrétariat de mairie.

• LE CONCILIEUR DE JUSTICE

Monsieur André COLSON

Permanences sur rendez-vous uniquement
(chaque mercredi (hors jours fériés) - De 9h à 12h)
Lieu : Atelier du 5 Bis
5 bis rue Gambetta - Dinan
Tél. 02 96 39 38 21 - www.conciliateur.fr

• LES DÉCHETS

Collecte des déchets ménagers :

Passage le lundi les semaines paires

Collecte des bacs jaunes :

Passage le lundi les semaines impaires

Points de collecte - Containers

La Hydrouais : verre
La Basse Freschais : verre
Parking salle polyvalente : verre et vêtements

- **Déchetteries :** Tél. 02 96 87 72 72

Déchetterie de Quévert :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi :
de 8h45 à 12h30 et de 14h à 17h45

Déchetterie de La Landec :

Du 1^{er} février au 31 octobre
Lundi, mardi et vendredi : de 14h à 18h
Mercredi et samedi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h

SALON INTERNATIONAL

DES COLLECTIONNEURS VÉLO

SOUVENIR BERNARD TAVERNIER

14 ET 15 NOVEMBRE 2026

DINAN LÉHON

CENTRE DES CONGRÈS
RENÉ BENOÎT

ENTRÉE 2€
RESTAURATION
SUR PLACE

OBJETS RARES, COLLECTIONS VINTAGE,
MAILLOTS ICONIQUES, VÉLOS ANCIENS,
LIVRES, AFFICHES, CARTES POSTALES,
MINIATURES, "PETITS COUREURS"

SÉANCE DE DEDICACES
AVEC DE NOMBREUX COUREURS PROFESSIONNELS
ET ANCIENS CHAMPIONS

TOUS
MAILLOT
JAUNE !



Souffles d'espoir
contre le cancer